

**LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS

---

**RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2015**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale, pour vous exposer la situation et l'activité de votre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**1) ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

Les affaires nouvelles sont en forte augmentation (9,1% en nombre et 11,9% en montant). Les résiliations, en hausse, sont impactées par les Frais de santé. Au final le portefeuille poursuit sa progression de 3% en nombre et de 4,9% en chiffre d'affaires. Il est à noter que le portefeuille de la MVP représente plus de la moitié du portefeuille de La Médicale.

L'activité par branche est détaillée ci-dessous :

▪ **Assurance-crédit**

Assurance-crédit a connu une très belle reprise avec une progression du chiffre d'affaires de 14,6% en nombre et de 21,3% en volume.

Le type de crédit est divers, professionnel (installation, création d'officine...) et privé (achat personnel et investissement...).

Les fluctuations des résiliations sont liées à la production ancienne.

Le portefeuille continue de progresser de 3,2% en nombre et de 4,1% en montant.

▪ **Frais de santé**

Légère reprise en fin d'année après 3 années de dégradation.

Les résiliations sont en très forte augmentation. Les effets de la concurrence commencent à se faire ressentir, surtout l'impact des assurances collectives qui entraîne la résiliation des contrats individuels.

Le portefeuille continue néanmoins à progresser ; + 5,8% en chiffre d'affaires et + 3,6% en nombre de contrat.

#### ▪ **Prévoyance**

Très forte augmentation du chiffre d'affaires (+8,8%). Cette augmentation correspond à la souscription de contrats avec des garanties plus importantes.

Les résiliations sont en hausse du fait d'une concurrence exacerbée. Elle représente 3,8% du portefeuille.

Malgré l'augmentation des résiliations le portefeuille continue de progresser de 2,2% en nombre et de 4,7% en montant.

#### • Activité Vie

Le chiffre d'affaires réalisé à fin 2015 est de 68,6 M€ en augmentation de 2,5% par rapport 2014. En nombre de contrat, la progression est de 0,5%. Le portefeuille atteint 848 M€ (+6,8%).

#### • Synthèse du chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'association sur les 5 derniers exercices :

Le chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'Association aussi bien en Prévoyance – Frais de santé qu'en Epargne est le suivant :

En M€

	<i>Exercice 2011</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2013</i>	<i>Exercice 2014</i>	<i>Exercice 2015</i>
<i>Prévoyance – Frais de Santé – Assurance-Crédit</i>	226	241	257	272	286
<i>Epargne - Retraite</i>	71,3	59,2	64,2	67,0	69

## 2) RENTES D'INVALIDITE :

Concernant le risque invalidité, les provisions sur les sinistres connus sont calculées sur la base, d'une part, des rentes invalidité en cours et, d'autre part, des probabilités de passage en rentes d'invalidité pour les sinistres incapacité de travail en cours.

Une provision complémentaire est constituée pour les sinistres tardifs et les aggravations. Cette provision est déterminée à partir d'une étude sur la sinistralité par exercice de survenance.

En 2015, le taux technique dans le calcul des provisions est passé à 1% (contre 1,50% en 2014).

- A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les rentes trimestrielles servies à terme échu n'ont pas été revalorisées.
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la revalorisation du tarif technique a évolué de 4%.

Le tableau ci-après présente le détail des rentes invalidité (*Nombre et provisions dossier*) en cours par produit vu au 31 décembre de chaque année :

Produit	Exercice 2011		Exercice 2012		Exercice 2013		Exercice 2014		Exercice 2015	
	Nombre	Provisions	Nombre	Provisions	Nombre	Provisions	Nombre	Provisions	Nombre	Provisions
PLAN DE PROTECTION MEDI PRAT	1	54 K€	1	16 K€	1	8 K€	1	-4 K€	1	-19 K€
PLAN DE PREVOYANCE PHARMACIENS	1	126 K€	2	179 K€	2	155 K€	2	167 K€	2	89 K€
GROUPE INFIRMIERE N° 151	141	6 668 K€	152	6 873 K€	152	6 529 K€	152	6 506 K€	145	6 626 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE MEDI PRAT	112	11 595 K€	113	11 370 K€	95	9 537 K€	90	9 171 K€	89	7 951 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE DENTISTES	35	3 967 K€	28	3 375 K€	26	3 156 K€	25	2 945 K€	24	2 655 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE VETERINAIRES	9	1 062 K€	10	1 008 K€	9	879 K€	8	770 K€	6	777 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDI PRAT	180	30 334 K€	212	38 666 K€	228	43 438 K€	245	46 824 K€	250	48 384 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDI PRAT DENTISTES	71	14 747 K€	68	16 299 K€	71	16 268 K€	74	18 264 K€	84	20 318 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDI PRAT PHARMACIENS	8	1 085 K€	12	2 284 K€	11	2 185 K€	13	3 129 K€	13	3 201 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDI PRAT VETERINAIRES	11	3 700 K€	14	4 812 K€	12	3 574 K€	13	3 638 K€	14	4 099 K€
ASSURANCE PREVOYANCE MEDI PRAT BILOGISTES	2	892 K€	2	874 K€	3	1 261 K€	4	1 738 K€	4	1 548 K€
PROTECTION ACCIDENT MALADIE PHARMACIENS	1	212 K€	3	246 K€	3	256 K€	3	168 K€	2	93 K€
ASSURANCES PREVOYANCE INFIRMIERS					2	367 K€	4	1 696 K€	5	2 485 K€
<b>Total</b>	<b>572</b>	<b>74 443 K€</b>	<b>617</b>	<b>86 002 K€</b>	<b>613</b>	<b>87 245 K€</b>	<b>630</b>	<b>93 316 K€</b>	<b>639</b>	<b>98 207 K€</b>

### 3) CONTRATS D'EPARGNE ASSURANCE VIE SOUSCRITS AUPRES DE PREDICA :

Les résultats de l'exercice 2015 ont permis de revaloriser les encours à effet du 31 décembre 2015 au taux de :

Produits	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux en cas de sortie 2016 <sup>(1)</sup>
----------	-----------	-----------	-----------	---

#### Produits commercialisés

MEDICALE INVESTISSEMENT 2	3,00%	2,60%	2,20%	1,10%
MEDICALE HORIZON 2	2,55%	2,15%	1,75%	0,88%
MEDICALE HORIZON MADELIN 2	3,00%	2,60%	2,20%	1,10%

#### Produits fermés à la commercialisation

MEDICALE INVESTISSEMENT 1	3,00%	2,60%	2,20%	1,10%
MEDIC-EPARGNE 1 et 2	1,80%	1,55%	1,05%	0,53%
MEDI-RETRAITE				
Souscription depuis le 01/06/95	1,90%	1,65%	1,15%	0,58%
Versement programmés	4,50%	4,50%	4,50%	0,58%
Versement libres avant le 31/12/97	4,50%	4,50%	4,50%	0,58%
Versement libres depuis le 01/01/98	1,90%	1,65%	1,15%	0,58%
MEDI-RESSOURCES	1,90%	1,65%	1,15%	0,58%
MEDICALE RETRAITE PROFESSIONNELS 1 et 2	3,00%	2,60%	2,20%	1,10%
MEDICALE RETRAITE 1 et 2	3,00%	2,60%	2,20%	1,10%
MEDICALE HORIZON	2,55%	2,15%	1,75%	0,88%
MEDICALE HORIZON MADELIN	3,00%	2,60%	2,20%	1,10%
MEDICALE PATRIMOINE	2,50%	2,10%	1,70%	0,85%
MEDICALE EPARGNE (PEP et non PEP)	1,80%	1,55%	1,05%	0,53%
MEDICALE REVENUS	1,90%	1,65%	1,15%	0,58%

(1) taux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier qui s'applique en cas de sortie en cours d'année. Ce taux est révisable en cours d'année.

Pour le contrat Médicale Sérénité, les taux servis sur 2015 par SPIRICA sont de 3,23% à 3,63%.

#### **4) ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2015 ET BUDGET 2016 ET PREVISIONNEL 2017**

##### **a) Comptes de l'association**

Le conseil d'administration en date du 19 mars 2015 a, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, maintenu la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelles adhésions.

Au vue des nouvelles adhésions enregistrées à fin 2015, l'association bénéficie ainsi de ressources propres à hauteur de 37 612,10 € (montant des cotisations).

Il convient de rajouter au montant des cotisations :

- le report à nouveau de l'exercice 2015 à hauteur de 63 827,32 €
- les intérêts du Livret A à hauteur de 241,98 €

Les charges de l'exercice, d'un montant total de 22 647,04 €, se décomposent comme suit :

- travaux administratifs	13 360,69 €
- assurance RCMS	3 350,25 €
- frais d'organisation de l'assemblée générale	1 253,40 €
- frais de déplacement	584,87 €
- frais d'actualisation du site	0,00 €
- indemnités de présence	4 050,00 €
- frais bancaires	47,83 €
- autres frais de fonctionnement	0,00 €

Le solde de trésorerie, au 31 décembre 2015, s'élève à 53 377,12 €.

Les comptes de l'Association font apparaître au 31 décembre 2015 un résultat bénéficiaire de 14 965,06 €.

##### **b) Budget 2016 et prévisionnel 2017**

Ressources 2016 :

- Report à nouveau 2015	63 827,32 €
- Résultat 2015	14 965,06 €
<b>Total des ressources 2016</b>	<b>78 792,38 €</b>

POSTES	Budget 2015	Dépenses engagées en 2015	Budget 2016	Budget Prévisionnel 2017
Frais et intérêts compte bancaire	50,00 €	47,83 €	55,00 €	55,00 €
Assurance RCMS	4 150,00 €	3 350,25 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Indemnités administrateurs	4 500,00 €	4 050,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Frais de déplacement	1 000,00 €	584,87 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Travaux administratifs (juridiques, comptables et logistique + traitement coupons)	13 250,00 €	13 360,69 €	13 250,00 €	14 000,00 €
Frais site internet	1 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Assemblée Générale (frais d'organisation)	2 200,00 €	1 253,40 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Conseils d'Administration (frais d'organisation - frais de mission)	800,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €
Convocation AG (Pris en charge par l'assureur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Frais de Fonctionnement (Honoraires Conseils)	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 100,00 €</b>	<b>22 647,04 €</b>	<b>25 805,00 €</b>	<b>26 555,00 €</b>

##### **5) RESSOURCES DE L'ASSOCIATION POUR 2015:**

Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, de maintenir la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelles adhésions.

##### **6) RAPPORT DES AVENANTS ET CONTRATS SIGNES EN 2015 PAR LE CONSEIL**

Conformément à la possibilité offerte par les nouvelles dispositions réglementaires, l'assemblée générale a délégué, par décision en date du 17 septembre 2015, pour une durée maximum de dix-huit mois, le pouvoir au conseil de signer un ou plusieurs avenants aux contrats groupe souscrits, et ce dans les matières suivantes :

- aux évolutions éventuelles de la législation et de la réglementation applicable,
- aux évolutions des conditions de gestion et de marché, notamment en termes de tarifications,
- aux évolutions des marchés financiers, notamment en ce qui concerne la création de nouveaux supports financiers ou la modification des supports existants,
- aux évolutions des garanties dès lors qu'elles sont en faveur des adhérents (augmentation des garanties ou ajout d'options)

et plus généralement aux fins de faire respecter l'intérêt des membres de l'Association.

Les avenants et contrats signés en 2015 portaient essentiellement sur :

- Aménagements du contrat Médicale Sérénité.

Les aménagements suivant ont été apportés au contrat Médicale Sérénité :

- mise en place de la gestion conseillée automatisée qui permet de déléguer intégralement la gestion de l'épargne à un professionnel de la Finance.
- mise en place d'un stop loss relatif qui permet au client de choisir un seuil de moins-value en référence à la plus haute valeur de rachat acquise sur le support, à chaque date de constatation.

Cette modification a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2015

- Aménagement des contrats emprunteurs

Les aménagements suivant ont été apportés aux contrats emprunteurs :

- insertion de deux garanties dans le cadre de la mise en place de l'équivalence de garanties : la garantie « mi-temps thérapeutique » et la garantie « incapacité professionnelle ».
- adaptation des contrats aux évolutions de la convention AERAS et modification des critères de droit à l'oubli.

Cette modification a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Aménagement des contrats de la branche Prévoyance

- Revalorisation tarifaire sur l'ensemble de la branche Prévoyance

Ces modifications a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Modification des contrats santé

Il s'agit d'adapter l'ensemble des produits santé afin qu'ils répondent aux nouveaux critères du cahier des charges des contrats responsables mis en place fin 2014. Ces modifications sont rendues nécessaires pour pouvoir continuer à bénéficier des avantages fiscaux liés aux contrats responsables.

Ces modifications ont pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2015

- Ajouts de supports

- ajout de 6 supports sur le contrat La Médicale Sérénité :

Nom du support	Nom de la société de gestion	Effet
Amundi Funds Index North Amérique AE-C Class	Amundi	01/01/2015
KBL Richelieu Croissance PME C	KBL Richelieu Gestion	01/01/2015
SCPI France Investipierre	BNP ParisBas real Estate	01/01/2015
Amundi Patrimoine C	Amundi	01/07/2015
CPR Silver Age	CPR Asset management	01/07/2015
OPCIMMO	Amundi	01/07/2015

- ajout de 6 supports sur le contrat Médicale Investissement 1 et 2 :

<b>Nom du support</b>	<b>Nom de la société de gestion</b>	<b>Effet</b>
BSO Bio Santé	Saint Olive Gestion	25/10/2013
BSO Patrimoine	Saint Olive Gestion	25/10/2013
BlackRock Global Funds	BlackRock SA (Luxembourg)	22/10/2012
Amundi Patrimoine C	Amundi	20/10/2015
CPR Silver Age	CPR Asset management	20/10/2015
OPCIMMO	Amundi	16/03/2016

- ajout de 3 supports sur le contrat Médicale Horizon Madelin :

<b>Nom du support</b>	<b>Nom de la société de gestion</b>	<b>Effet</b>
BSO Bio Santé	Saint Olive Gestion	25/10/2013
BSO Patrimoine	Saint Olive Gestion	25/10/2013
BlackRock Global Funds	BlackRock SA (Luxembourg)	22/10/2012

Ces ajouts prendront effet le (cf tableaux ci-dessus).

Un tableau récapitulatif des avenants et contrats signés en 2015 est annexé au présent rapport.

Il est demandé à l'assemblée générale de renouveler la délégation dans les termes suivants :

« Conformément à l'article 16 des statuts de l'Association pris en application de l'article R141-6 du Code des Assurances, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration, et pour une durée de 18 mois à compter de ce jour, le pouvoir de négocier tous avenants aux contrats groupe en cours souscrits par l'Association auprès des Sociétés d'Assurances aux fins de les adapter :

- aux évolutions éventuelles de la législation et de la réglementation applicable,
- aux évolutions des conditions de gestion et de marché, notamment en termes de tarifications,
- aux évolutions des marchés financiers, notamment en ce qui concerne la création de nouveaux supports financiers ou la modification des supports existants,
- aux évolutions des garanties dès lors qu'elles sont en faveur des adhérents (augmentation des garanties ou ajout d'options)
- rationalisation des options financières

et plus généralement, toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la définition ou la description des garanties et toute modification aux fins de faire respecter l'intérêt des membres de l'Association.

En cas de signature d'un ou plusieurs avenants, le Conseil d'Administration en fera rapport à la plus proche Assemblée. »

## 7) ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2015, le conseil d'administration s'est réuni le 28 janvier, le 19 mars, le 10 juin, le 17 septembre et le 30 novembre 2015.

Le Conseil est composé, depuis 2012, de 5 administrateurs.

Les points abordés et le taux de présence sur chaque Conseil ont été les suivants :

	CA 28/01/2015	CA 19/03/2015	CA 10/06/2015	CA 17/09/2015	CA 19/11/2014
<b>Nombre de présents</b>	4/5	5/5	4/5	4/5	5/5
<b>Ordre du jour</b>	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Evolution des contrats groupe 4) Taux de PAB 5) Etablissement du projet de résolutions à l'Assemblée Générale 2015 6) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Evolution des contrats groupe 4) Rapport des Avenants et contrats signés en 2014 par le Conseil 5) Arrêté des comptes annuels exercice 2014 et approbation du budget 2015 et du prévisionnel 2016 6) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'Activité 3) Evolution des contrats groupe 4) Organisation de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2015 5) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Environnement économique et financier 3) Point sur l'activité 4) Evolutions des contrats groupe 5) Questions diverses CA post Assemblée générale 1) Renouvellement des fonctions du Président du conseil d'administration 2) Evolution des contrats groupe	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration et de l'Assemblée générale 2) Bilan de l'Assemblée Générale 2015 et convocation de l'Assemblée Générale 2016 3) Point sur l'activité 4) Evolution des contrats groupe 5) Etablissement du calendrier des points de rencontre 2016 6) Questions diverses

Au titre de l'exercice 2015, le montant global des indemnités allouées aux administrateurs au titre de leur temps de présence s'élève à : **4 050 euros**.



**EXERCICE 2015****AVENANTS ET CONTRATS SIGNES PAR LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE**

<b>DATE DE SIGNATURE OU DATE D'EFFET</b>	<b>PRODUIT</b>	<b>AVENANT SOUSCRIPTION</b>	<b>OBJET</b>	<b>CONSEIL ADMINISTRATION</b>
01/02/2015	La Médicale Sérénité	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	28/01/2015
01/02/2015	Médicale Horizon Madelin 1 et 2	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	28/01/2015
01/02/2015	Médicale Investissement 1et 2	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	28/01/2015
01/04/2015	Contrats Santé	Avenant	Aménagement des garanties pour répondre à la réglementation des contrats responsables	28/01/2015
01/07/2015	La Médicale Sérénité	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	10/06/2015
20/10/2015	Médicale Investissement 1et 2	Avenant	Ajout de supports dans les contrats en unités de compte	10/06/2015
01/07/2015	La Médicale Sérénité	Avenant	Aménagement des garanties : - mise en place de la gestion conseillée - mise en place d'un stop loss	10/06/2015
01/01/2016	Contrats Prévoyance	Avenant	Revalorisation tarifaire	17/09/2015
01/01/2016	Contrats Emprunteurs	Avenant	Aménagements des garanties : - insertion de deux garanties dans le cadre de la mise en place de l'équivalence de garanties : la garantie « mi-temps thérapeutique » et la garantie « incapacité professionnelle ». - adaptation des contrats aux évolutions de la convention AERAS et modification des critères de droit à l'oubli.	30/11/2015